

LE MEDEF VOUS ACCOMPAGNE PENDANT LA CRISE COVID-19

CHEFS D'ENTREPRISE : PRENEZ SOIN DU MORAL DE VOS EQUIPES!

La crise sanitaire et les mesures de confinement ont obligé les entreprises à mettre très rapidement en place une organisation du travail inhabituelle, avec du télétravail subi - il est important de noter que contrairement au télétravail qui se pratique habituellement en entreprise, celui-ci est subi et non choisi, qu'il se fait à temps plein et pour une durée illimitée, qu'il est généralisé à l'ensemble des équipes quand le métier le permet (hors chômage partiel) et qu'il est accompli à domicile avec parfois d'autres membres de la famille ou de l'entourage – mais encore des salariés en chômage partiel, en arrêt maladie ou encore « sur le front ».

Face à cette situation inédite le Medef vous accompagne pendant la crise pour gérer au mieux l'éloignement des équipes et maintenir un lien et donc une dynamique de travail.

Pour garder tout le monde à bord au même rythme quand les temps sont incertains, voici 5 conseils pratiques qui semblent simples, mais qui ne portent leurs fruits que si vous les appliquez avec une discipline constante.

LES 5 BONS REFLEXES DU MANAGER PENDANT LE CONFINEMENT :

1. Avant chaque contact, préparez scrupuleusement votre communication

Pour éviter la « panne des sens » de vos collaborateurs, il est essentiel de vous programmer une routine de contacts, mais aussi de mettre au clair votre registre de communication :

- Soyez transparents, y compris sur les sujets sur lesquels vous n'avez pas encore de réponse. Pendant longtemps on a pu penser qu'être fiable c'était ne jamais se tromper. Aujourd'hui, avec les crises qui se succèdent, le fiable est celui qui intègre la possibilité de l'erreur.
- Soyez cohérents dans vos messages avec chacun des membres de votre entreprise. En cette période d'isolement physique, les informations fusent à grande vitesse sur les réseaux entre collègues. Ne laissez pas la place à la défiance.

2. Prendre des nouvelles régulièrement de chacun de vos collaborateurs

En cette période exceptionnelle le mot d'ordre pour tous les managers est de redoubler de vigilance concernant le moral de ses équipes. Il est important de leur montrer qu'ils comptent pour vous, qu'ils peuvent compter sur vous et sur leur entreprise malgré la distance physique. Et ceci sur un registre bien plus large qu'à l'accoutumé.

Prendre des nouvelles de vos équipes peut se faire sous différentes formes (mails, réseaux d'entreprises, textos, appels) pourvu que vous fixiez une routine de « face-à-face » et que vous laissiez la porte ouverte aux accès imprévus ; vous déterminerez rapidement qui a besoin de quelle fréquence via quel media. Il est important que les échanges ne soient pas seulement professionnels, mais de prendre le temps, au minimum une fois par semaine, de demander à chacun comment il se sent aussi bien dans son travail que dans son quotidien.

Important: il est essentiel de prendre des nouvelles de l'ensemble de ses équipes, quelle que soit leur situation (présentiel, télétravail, chômage partiel ou arrêt maladie). Vous pouvez aussi inciter aux échanges horizontaux entre eux. Nous vivons tous une situation compliquée, personne ne doit être oublié. Tout ce qui offrira des occasions de se sentir connectés aux équipes est bon à prendre.

<u>Recommandation</u>: organisez une réunion à heure fixe toutes les semaines, si possible par visio-conférence, pour échanger avec vos équipes. Se voir améliore les perceptions et oblige à une discipline de travail.

3. Se montrer disponible et à l'écoute si un collaborateur en ressent le besoin

Si un collaborateur ressent le besoin de parler, y compris d'un sujet personnel ou domestique il est important que vous preniez le temps de l'écouter et de l'aider (directement où en l'aiguillant vers des organismes ou associations adhoc). La situation exceptionnelle que nous vivons, dans des conditions très différentes les uns des autres peut rendre certains de nos collaborateurs plus vulnérables que d'autres en cette période de confinement.

Pour faire passer le message, vous pouvez :

- Avoir une **phrase générique à la fin de vos mails à destination de vos équipes** pour leur dire que vous êtes disponible et à l'écoute en cas de besoin aussi bien professionnel que personnel ;
- Lors de vos réunions d'équipe, leur rappeler que vous êtes disponible si besoin par téléphone, visio ou mail ;

- **Demander à votre CSE ou vos RH de faire passer l'information** à l'ensemble des collaborateurs, et de préparer des listes de ressources (numéros verts historiquement utilisés pour les RPS, associations de référence, etc).

<u>Important</u>: prenez conscience que chaque situation est différente et évolutive (lieu et taille du logement, partage des moyens de connexion, quantité de personnes partageant les lieux, sources de perturbation en termes d'organisation). Ne projetez pas votre situation personnelle pour présupposer le contexte de chacun.

<u>Recommandation</u>: donnez un numéro de téléphone, mail sur lequel vous êtes joignable et faire passer le message à l'ensemble de ses collaborateurs qu'ils peuvent vous joindre s'ils en ressentent le besoin.

4. Communiquer via des canaux communs des numéros utiles pour aider les plus fragiles pendant cette période

Le confinement et l'abolition de la distance travail-domicile deviennent des périodes durant lesquelles l'entreprise peut être au contact encore plus proche des violences entre collaborateurs (via les outils numériques) ou au domicile, ce qui peut augmenter le besoin de soutien psychologique auprès les collaborateurs.

Listes (non exhaustive) de numéros de contacts utiles pendant le confinement :

- En cas de violences domestiques :
- Numéros d'urgence : une personne se sentant en danger peut envoyer un SMS au 114 ou appeler le 17, le 112 ou le 3919.
- ⇒ Dispositif d'alerte dans les pharmacies. Dans le cas ou la victime viendrait accompagnée, le mot d'alerte à prononcer auprès du pharmacien est « Masque 19 ».
- En cas de détresse psychologique, plusieurs numéros de téléphone :
- ⇒ 08.00.13.00.00 (ouvert 24h/24 et 7 jours sur 7. Ce numéro a été mis en place par le gouvernement afin d'aider la population mais aussi le personnel de santé sur le plan psychologique, face à l'épidémie de Covid-19 et aux mesures de confinement imposées
- ⇒ 01 45 39 40 40 : Service anonyme et gratuit de SOS écoute, à l'écoute des personnes en grande souffrance psychologique ou confrontées au suicide, et de leur entourage, 24h/24 et 7j/7

<u>Recommandation</u>: communiquez ces différentes informations à l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise via votre CSE, votre service RH ou par un mail de la direction.

5. Continuer à motiver ses équipes et à les faire monter en compétences

En tant que manager, vous devez continuer à mettre en avant l'acquisition de compétences de vos équipes. Cette période est aussi le bon moment pour valoriser certains de vos collaborateurs, notamment sur les usages numériques.

Pour ce faire vous pouvez:

- Leur proposer de suivre des **webinaires en ligne** ; demandez à vos RH de sélectionner des contenus de qualité.
- Mettre en place un système de **mentorat entre collègues** pendant cette période.
- Installer un **système d'aide aux usages numériques** entre collègues, pour accélérer la montée en productivité de l'équipe.
- Créer un rite régulier pour valoriser notoirement les avancées ou apports de vos collaborateurs.
- Ouvrez l'espace aux idées et contributions neuves : la période est propice à la créativité, venant de profils parfois inattendus. Certains usages neufs seront souvent durablement adoptés, même après cette crise sanitaire.
- Vous pouvez proposer à vos salariés de participer à des missions d'intérêt général via l'initiative Vendredi.

<u>Recommandation</u>: consacrez un temps d'une heure par semaine, collectif, à l'acquisition de compétences communes.

RESSOURCES:

- Welcome to the jungle Les conseils pour apprécier la solitude
- The Conversation <u>Recommandations d'experts pour réduire les effets</u> <u>psychologiques négatifs liés au confinement</u>
- Retrouvez un certain nombre d'outils en ligne qui peuvent vous être utiles sur le site dédié de <u>Syntec numérique</u> mais aussi des offres solidarités sur les outils numériques sur economie.gouv.fr
- Découvrez les webinaires du Lab RH ou de Webikeo dédiés au Covid-19
- Site de l'Observatoire Amarok sur la santé physique et mentale des TNS